

Que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dépose immédiatement le rapport d'étude conjointe sur la mise en application de l'accord de la baie James et qu'il charge le comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, par un ordre de renvoi spécial, d'étudier le rapport.

**Mme le Président:** La motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LES PENSIONS

### CONDAMNATION DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Neil Young (Beaches):** Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement. Comme le gouvernement n'a pas réussi dans son budget de la semaine dernière à remédier à la situation financière que connaissent la plupart des personnes âgées à cause d'une politique insuffisante des revenus de retraite, même après la conférence nationale sur les pensions qui s'est tenue dans le courant de l'année et autour de laquelle on a fait tant de bruit, et en l'absence du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je propose, avec l'appui du député d'Oshawa (M. Broadbent):

Que la Chambre blâme le gouvernement de ne pas s'être soucié des personnes âgées dans le budget de la semaine dernière et de ne pas avoir haussé les revenus de retraite au-delà du seuil de la pauvreté.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE BUDGET

#### LES RENSEIGNEMENTS DIVULGUÉS DANS UNE ANNONCE DE LA SCHL

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je veux parler d'une annonce parue dans les journaux et qui s'adresse aux propriétaires de maisons; cette annonce a été placée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, au nom du ministre chargé du logement. On y mentionne certains détails des dispositions du budget concernant les subventions au logement; le tout a été transmis à un certain nombre de journaux, la veille de l'exposé budgétaire, par la maison Vickers & Benson, de Montréal. Les responsables de cette firme m'ont confirmé par téléphone, il y a quelques minutes, qu'ils avaient désespérément tenté de faire annuler cette annonce en expédiant des télégrammes le lendemain du jour où elle avait été expédiée sous le sceau du secret à la salle de rédaction des journaux, prête à être publiée, mais qu'elle avait déjà été publiée le vendredi midi par certains journaux, dont j'ai ici un exemple.

### Questions orales

Il s'agit manifestement d'une fuite du secret budgétaire. Le ministre expliquerait-il à la Chambre des communes les tenants et aboutissants de cette situation sordide?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, ce n'est pas moi qui ai fait placer cette annonce. La Société canadienne d'hypothèques et de logement ne relève pas de moi. Si le député veut que je me renseigne, je le ferai avec plaisir. Mais je ne peux lui répondre pour le moment.

#### ON DEMANDE QUE LE MINISTRE FASSE ENQUÊTE

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, le ministre des Finances est-il prêt non seulement à procéder à une enquête complète sur la question, mais aussi à en saisir un comité parlementaire? S'il est établi que le budget lui-même ou l'une ou l'autre des dispositions du budget a effectivement fait l'objet d'une fuite, est-il prêt à mettre son poste en jeu et à démissionner, ce qui serait la seule décision honorable en l'occurrence? Est-il prêt à faire cela?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je vais me renseigner volontiers. Si le député posait sa question au ministre chargé du logement, sans doute obtiendrait-il plus rapidement les éclaircissements qu'il souhaite.

#### LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE CHARGÉ DE LA SCHL

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, j'aimerais poser ma question au ministre chargé du logement. Mardi dernier, en réponse à une question que le député de Simcoe-Nord venait de lui poser à la Chambre, il a déclaré:

J'ignore ce qui sera annoncé dans l'exposé budgétaire de jeudi soir.

Un peu plus tard, il ajoutait:

... à titre de ministre responsable devant la Chambre de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, j'ignore tout des dispositions du prochain budget en matière de logement.

Étant donné l'annonce dont je viens de parler, le ministre chargé du logement pourrait-il dire à la Chambre s'il l'a induite en erreur mardi dernier, et s'il connaissait bel et bien les dispositions du budget. Compte-t-il si peu au sein du cabinet qu'il ignorait tout des dispositions relatives au logement et qu'il n'en a pris connaissance que par la suite? Pour terminer, a-t-il participé d'une façon ou d'une autre à ce qui constitue manifestement une fuite honteuse de dispositions budgétaires?

● (1415)

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, c'est lors d'une réunion d'information du cabinet, jeudi après-midi, que j'ai appris en gros du ministre des Finances ce que son budget proposait en ce qui concerne le logement. Par ailleurs, c'est lorsque j'ai examiné les documents budgétaires seulement quelques minutes avant que le ministre des Finances ne les présente à la Chambre que j'en ai appris le détail. Mes hauts fonctionnaires ont passé la nuit, plus précisément de 5 heures du soir aux petites heures du matin, à préparer le document en question à mon intention. Sa diffusion a été autorisée à midi le 13 novembre, à la suite d'une réunion des membres du cabinet chargés des communications au nom du gouvernement du Canada; je dis bien le vendredi 13 novembre.